

Mairie de Nervieux

Département de la Loire

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

2012/036

L'an deux mille douze, le dix sept juillet,

Le Conseil Municipal de la Commune de NERVIEUX, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques GUILLERMET, Maire.

Date de la convocation : 09/07/2012

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents : 8...

Votants : 11

Pour : 11

Contre : 0...

ETAIENT PRESENTS : Mr Jacques GUILLERMET, Mr Jean Luc DURRIS, Mr Serge TAMAIN, Mr Hervé CASTAINGS, Mr Jérôme BRUEL, Mr Patrice GEIGER, Mr Jean François BAZZARA, Mme Solange DUTOUR.

Absents : Mme Virginie BONNET, Mr Gérard BRUEL, Mr Arnaud MIGNARD

Procurations : Mme Virginie BONNET à Mr Serge TAMAIN, Mr Gérard BRUEL à Mr Jean Luc DURRIS, Mr Arnaud MIGNARD à Mr Jérôme BRUEL.

OBJET : NOUVELLE STATION D'EPURATION DE GRENIEUX CONSULTATION POUR LA MAITRISE D'OEUVRE CHOIX DU PRESTATAIRE

La Commune a lancé une consultation d'entreprise pour la mission de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un poste de relevage, d'une station d'épuration de type macrophyte de 550 équivalents habitants.

3 entreprises ont présenté une offre dans les délais convenus.

Après consultation et étude des offres, le Conseil Municipal décide :

- ✓ de retenir la Société SINBIO Rhône Alpes mieux disante,
- ✓ de charger Monsieur le Maire de signer tous les documents y afférant.

REÇU LE

24 JUL. 2012

SOUS-PRÉFECTURE DE MONTBRISON

ONT SIGNE AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS.

Fait à NERVIEUX, le 17 Juillet 2012

Le Maire,
Jacques GUILLERMET

Tél 04 77 28 12 09 – Fax 04 77 27 26 52 – Code Postal : 42510

Adresse mail : commune.de.nervieux@wanadoo.fr – Site internet www.nervieux.fr

Mairie de Nervieux

Département de la Loire

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

2012/037

L'an deux mil douze, le dix sept juillet,

Le Conseil Municipal de la Commune de NERVIEUX, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques GUILLERMET, Maire.

Date de la convocation : 05/07/12

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents : 8 Votants : 11 Pour : 11 Contre : 0... Abstentions : 0...

ETAIENT PRESENTS : Mr Jacques GUILLERMET, Mr Jean-Luc DURRIS, Mr Hervé CASTAINGS, Mme Solange DUTOIR, Mr Patrice GEIGER, Mr Jean-François BAZZARA, Mr Serge TAMAIN, Mr Jérôme BRUEL

Absents : Mme Virginie BONNET, Mr Gérard BRUEL, Mr Arnaud MIGNARD.

Procurations : Mme Virginie BONNET à Mr Serge TAMAIN, Mr Gérard BRUEL à Mr Jean Luc DURRIS, Mr Arnaud MIGNARD à Mr Jérôme BRUEL.

OBJET : APPROBATION DU RAPPORT 2011 SUR LES PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC SYNDICAT DE LA BOMBARDE

Monsieur le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal le rapport annuel 2011 sur le prix et la qualité du service d'eau potable établi par le Syndicat des Eaux de la Bombarde.

Après en avoir pris connaissance et avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'approuver ce rapport 2011.

REÇU LE

24 JUIL. 2012

ONT SIGNE AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS

Fait à NERVIEUX, le 17 Juillet 2012.

Le Maire,
Jacques GUILLERMET

Tél 04 77 28 12 09 – Fax 04 77 27 26 52 – Code Postal : 42510

Adresse mail : commune.de.nervieux@wanadoo.fr – Site internet www.nervieux.fr

Mairie de Nervieux

Département de la Loire

REÇU LE

24 JUL. 2012

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SUB-PREFECTURE DE MONTBRISON

2012/038

L'an deux mille douze le dix-sept juillet,

Le Conseil Municipal de la Commune de NERVIEUX, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques GUILLERMET, Maire.

Date de la convocation : 05/07/2012

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents : 8... Votants : 11... Pour : 11... Contre : 0... Abstentions : 0...

ETAIENT PRESENTS : Mr Jacques GUILLERMET, Mr Jean Luc DURRIS, Mr Serge TAMAIN, Mr Hervé CASTAINGS, Mr Jérôme BRUEL, Mr Jean-François BAZZARA, Mr Patrice GEIGER, Mme Solange DUTOUR.

Absents : Mme Virginie BONNET, Mr Gérard BRUEL, Mr Arnaud MIGNARD

Procurations : Mme Virginie BONNET à Mr Serge TAMAIN, Mr Gérard BRUEL à Mr Jean Luc DURRIS, Mr Arnaud MIGNARD à Mr Jérôme BRUEL.

OBJET : SUBVENTION A L'ASSOCIATION FAMILLES RURALES DE BALBIGNY

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la Commune de Nervieux intervient financièrement dans le fonctionnement du centre de loisirs de Balbigny en accordant une subvention de 2.70 € par jour et par enfant pour le centre d'été.

En revanche la commune n'intervient pas financièrement pour les activités organisées par le centre de loisirs pendant les petites vacances scolaires et les mercredis.

Il est proposé au Conseil Municipal de délibérer sur le montant de la participation de la Commune pour le centre d'été et sur la possible extension de la subvention aux activités du centre de loisirs les mercredis et aux petites vacances.

Après délibération le conseil municipal décide :

- de renouveler la participation municipale (2.70 € par jour et par enfant pour le centre d'été) ; la dépense étant plafonnée à 700 € par an quelque soit le nombre d'enfants et de journées par année civile.
- de participer au centre de loisirs « petites vacances et mercredis » à hauteur de 2.70 € /jour et par enfant) ; la dépense étant plafonnée à 400 € par an quelque soit le nombre d'enfants et de journées, par année civile.

ONT SIGNE AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS

Fait à NERVIEUX, le 17 Juillet 2012

Le Maire

Jacques GUILLERMET

Tél 04 77 28 12 09 – Fax 04 77 27 26 52 – Code Postal : 42510

Adresse mail : commune.de.nervieux@wanadoo.fr – Site internet www.nervieux.fr

Mairie de Nervieux

Département de la Loire

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

2012/039

L'an deux mil douze, le dix sept juillet,

Le Conseil Municipal de la Commune de NERVIEUX, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques GUILLERMET, Maire.

Date de la convocation : 05/07/2012.

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents : 8 Votants 11 Pour : 11 Contre : 0 Abstentions : 0...

ETAIENT PRESENTS : Mr Jacques GUILLERMET, Mr Jean-Luc DURRIS, Mr Hervé CASTAINGS, Mme Solange DUTOIR, Mr Patrice GEIGER, Mr Jean-François BAZZARA, Mr Serge TAMAIN, et Mr Jérôme BRUEL.

Absents : Mme Virginie Bonnet, Mr Arnaud MIGNARD et Mr Gérard BRUEL.

Procurations : Mr Gérard BRUEL à Mr Jean-Luc DURRIS, Mme Virginie BONNET à Mr Serge TAMAIN et Mr Arnaud MIGNARD à Mr Jérôme BRUEL.

OBJET : PROJET D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE CHEMIN GARNIER

Monsieur le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal le chiffrage de l'extension du réseau électrique chemin Garnier, réalisé par le Siel et qui s'élève à la somme de 4 678.77 € pour une distance de 60 m.

Le Conseil municipal doit se prononcer sur la prise en charge de cette extension qui conditionne l'octroi d'un permis d'aménager.

Après délibération, le conseil municipal :

- **émet** un avis **favorable** sur cette prise en charge,
- **décide** d'inscrire en section d'investissement la somme de 4 678.77 € au budget communal
- **autorise** Mr le Maire à signer tous les documents y afférant.

REÇU LE

24 JUL. 2012

ONT SIGNE AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS.

Fait à NERVIEUX, le 17 Juillet 2012.

SOUS-PRÉFECTURE DE MONTBRISON

Le Maire,
Jacques GUILLERMET



Tél 04 77 28 12 09 – Fax 04 77 27 26 52 – Code Postal : 42510

Adresse mail : commune.de.nervieux@wanadoo.fr – Site internet www.nervieux.fr